

Transition alimentaire

Du potager à la marmite

La Fondation des solidarités urbaines, le laboratoire des bailleurs sociaux parisiens (**Paris Habitat** et ses filiales **Aximo** et **L'Habitation confortable**, **RIVP** et sa filiale **L'Habitat social français**, **Élogie-Siemp**), soutient une trentaine d'expérimentations à Paris et en Île-de-France, parmi lesquelles celle menée par l'association LAB3S (pour Sols, Savoirs et Saveurs).

Le LAB3S a installé en 2021, dans un parc arboré de 5 hectares au cœur des quartiers Nord de Bondy, en Seine-Saint-Denis, un tiers-lieu agro-écologique dédié à la transition alimentaire, l'agriculture urbaine et l'alimentation durable, sur le campus de l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Il y développe le programme "Du potager à la marmite", composé de trois jardins partagés et de trois cuisines collectives. Conçues en s'inspirant du modèle développé au Pérou et au Canada, les cuisines collectives sont ici, selon la définition du LAB3S, « *un petit groupe de personnes mettant en commun temps, argent et compétences pour confectionner des plats économiques, sains et appétissants* ». Il propose aux habitants en situation de précarité alimentaire de se réapproprier leur alimentation, d'apprendre et de partager leurs compétences culturelles et culinaires au travers d'ateliers. Une compilation de 27 recettes a été publiée, reflétant l'origine des participants (en l'occurrence surtout des participantes) : brède mafane, houmous de betterave, zaalouk d'aubergines, tikerbabine, gaufres végétales aux courgettes et aux herbes, galettes aux herbes sauvages du jardin, riz pilao, spaghettis à la bolognaise... ● V.L.

Récolte de cucurbitacée dans le jardin partagé du tiers-lieu. ➔



© M.-L. Maurício

Friche urbaine

Une centrale solaire mobile fait de l'occupation temporaire

Dans le quartier Mont-de-Terre, à Lille, un terrain nu temporairement inoccupé est désormais doté d'une centrale solaire mobile. Elle fournit

de l'électricité en autoconsommation à la résidence adjacente des Peupliers d'ICF Habitat Nord-Est (156 logements). La production annuelle des panneaux photo-

voltaïques est estimée à 58 MWh, dont 30 MWh seront directement consommés par les parties communes de la résidence. Le surplus sera vendu par le bailleur social à Enercoop qui l'injectera dans le réseau public d'électricité. « *Le produit de la vente du surplus contribuera à couvrir une partie des frais de location de la centrale solaire par le bailleur* », précisent les partenaires. Ces frais s'élèvent à 8 352 €/an pour ICF Habitat Nord-Est.

Enercoop et l'organisme Hlm sont liés par un contrat de location courant jusqu'en 2026. La coopérative d'énergie a également signé un contrat de prêt à usage avec SNCF Immobilier, propriétaire du terrain sur lesquels sont déployés les 500 m² de panneaux solaires. Ce projet a nécessité un investissement de 199 000 €, dont 84 000 € de subventions de la Région Hauts-de-France, 15 000 € de la Ville et de la Métropole de Lille, 46 000 € apportés par Enercoop, 39 000 € par SNCF Immobilier.

Lorsque le terrain aura un nouvel usage, la centrale sera déplacée sur une autre friche urbaine du territoire. ● M.T.



© Enercoop